



LE POINT SUR

RISQUES INFECTIEUX

→ Lutte anti-vectorielle

La Fièvre du Nil occidentale

→ Le virus West Nile

Un virus connu depuis longtemps et qui s'étend sur la planète

Le virus du Nil occidental a été isolé pour la première fois en 1937, dans le district West Nile, en Ouganda et en France, en Camargue en 1964. Il a été détecté à plusieurs reprises jusqu'en 2006 sur le pourtour méditerranéen provoquant quelques cas chez l'homme et chez des chevaux.

Des épidémies sont régulièrement signalées en Europe, Afrique du Nord au Moyen Orient, et en Amérique du nord.



Un virus essentiellement transmis par les moustiques

Les oiseaux constituent le réservoir principal du virus. La transmission du virus se fait par l'intermédiaire de piqûres de moustiques principalement du genre Culex (moustique «commun»), dont **l'activité est essentiellement nocturne.**

Les moustiques s'infectent uniquement auprès d'oiseaux contaminés et peuvent transmettre le virus à d'autres oiseaux, à l'homme ou au cheval. Les hommes et les chevaux infectés, hôtes accidentels, ne peuvent pas transmettre le virus aux humains qui les côtoient, ni aux moustiques.

De rares cas d'infection par transfusion sanguine et dons d'organe ont été décrits aux Etats-Unis.



→ La maladie : Fièvre du Nil occidental

Une infection habituellement inapparente ou sans gravité mais de très rares atteintes neurologiques.

- L'infection passe inaperçue dans 80% des cas chez l'homme.
- Dans 20% des cas elle ressemble à la grippe (fièvre, maux de tête, courbatures).
- Dans des cas très rares, la maladie est grave et peut se manifester par des manifestations neurologiques (méningite, méningo-encéphalite) : fièvre élevée, convulsions, paralysies...
- La durée d'incubation de la maladie est de 3 à 15 jours après la piqûre de moustique.

En cas de doute, n'hésitez pas à consulter un médecin.

Les mesures de prévention collective

Un dispositif de surveillance sur le pourtour méditerranéen

- Les hôpitaux signalent et prennent en charge les cas humains ;
- Les populations de moustiques sont surveillées ;
- Les signes d'infection sont recherchés chez certaines espèces d'oiseaux ;
- Les vétérinaires déclarent les cas d'encéphalite chez les chevaux.



Une démoustication ciblée

- En cas de présence de virus sur le territoire, une démoustication ciblée et adaptée sera réalisée.



→ Précautions à prendre

La protection individuelle repose sur la prévention des piqûres de moustiques, principalement le soir et la nuit.

Les mesures de protection reconnues comme efficaces :

Le soir à l'extérieur

- Le port de vêtements amples et clairs couvrant bras et jambes ;
- L'application d'un produit répulsif sur les zones de peau découverte, en respectant les contre-indications* ;
- L'imprégnation des vêtements avec un produit insecticide spécial pour tissu dans les zones particulièrement riches en moustiques.

La nuit dans les habitations

- L'utilisation de diffuseurs insecticides ;
- L'utilisation de moustiquaires (de lits, aux fenêtres...) dans les zones particulièrement riches en moustiques.

De manière générale, pour lutter contre les moustiques, il est important d'éliminer les sources d'eau stagnantes.

() Précautions à prendre pour l'utilisation de répulsifs cutanés :*

- évitez d'en appliquer sur les mains des jeunes enfants (irritant pour les yeux et la bouche).
- chez les femmes enceintes, se limiter à l'imprégnation des vêtements.

DEMANDEZ CONSEIL A VOTRE PHARMACIEN



POUR EN SAVOIR PLUS

Circulaire interministérielle N°DGS/RI1/DGALN/DGAL/2012/360 du 1^{er} octobre 2012 relative aux mesures visant à limiter la circulation du virus West Nile en France métropolitaine.

Vous pouvez contacter les Agences régionales de santé :

ARS Corse

Quartier Saint Joseph
CS 13 003
20700 Ajaccio Cedex 9
Tél. : 04 95 51 98 98

ARS PACA

132 Bd de Paris
CS 50039
13331 Marseille Cedex 03
Tél. : 04 13 55 80 10

ARS Languedoc Roussillon

Parc Club du Millénaire
1025 rue Henri Becquerel
CS 30001
34067 MONTPELLIER Cedex 2
Tél. : 04 67 07 20 07

Vous pouvez aussi contacter les services vétérinaires de votre région.

Sites Internet

www.sante.gouv.fr
www.invs.sante.fr
www.agriculture.gouv.fr

www.anses.fr
www.eid-med.org
<http://west-nile.cirad.fr>